

Les élus contre la dérogation sur le nombre de vélos dans les trains

Les co-président.e.s du Club des élus nationaux pour le vélo s'élèvent contre la possibilité donnée aux Régions de déroger au nombre minimal d'emplacements vélo dans les TER (trains express régionaux).

L'amendement voté au Sénat pour la loi 3DS (Différenciation, décentralisation, déconcentration et simplification) revient sur le nombre minimal d'emplacements vélo dans les TER, décrété le 19 janvier dernier. Ce [décret](#) sur l'emport des vélos non démontés fixe un **minimum de huit emplacements dédiés** dans les trains de voyageurs dont l'achat ou la rénovation s'engage à partir du 15 mars 2021.

À sa publication, le Club se félicitait de ce coup de pouce donné à l'intermodalité. Plus ambitieux que la réglementation européenne, ce nombre de huit vélos correspondait à la demande de l'ECF (european cyclists' federation) auprès du Parlement européen.

Ce rétropédalage envoie un très mauvais signal. «*S'il est bon de donner la possibilité aux Régions d'aller plus loin que ce que fixe le décret, ce serait une régression que de leur permettre d'abaisser ce seuil, d'autant que le décret aujourd'hui prévoit suffisamment de dérogations*», souligne Jacques Fernique, sénateur du Bas-Rhin, un des six co-présidents du Club des élus nationaux pour le vélo, mobilisé contre cet amendement.

Retrouvez le [communiqué publié le 12 juillet](#)

Avant l'été, n'oubliez pas de réserver votre place au congrès

Ouvertes depuis le jeudi 8 juillet, les inscriptions au 23ème congrès du Club s'accélèrent.

Les trois journées de débats, d'expertises et d'échanges **des 28, 29 et 30 septembre, au Meett de Toulouse sont accessibles avec un seul pass.**

Organisé dans le cadre des Rencontres nationales du transport public (RNTP), le rendez-vous bisannuel du club propose **deux conférences plénières d'ouverture et de fermeture, quatre ateliers, deux masterclass.**

À ce programme s'ajoutent **deux circuits à vélo** de découverte des aménagements cyclables de la Métropole Toulousaine, **une soirée** au Grand Carré du Muséum de Toulouse, mardi 28 septembre (20h - 23h) mais également des **nombreuses interventions** et cocktails sur **l'espace salon** (Espace mobilités actives) où exposent une trentaine d'entreprises, associations ou collectivités.

Lieu d'expertise, de rencontre et d'échange, le congrès, vingt-troisième du nom, rassemble élus.es, techniciens.nes territoriaux, représentants.es des pouvoirs publics, du monde associatif, expert.e.s et acteurs/actrices du monde économique.

Pour s'inscrire, c'est [ici](#)

Les déplacements domicile-travail à vélo en hausse

Les derniers chiffres de l'INSEE, publiés le 30 juin, livrent les nouvelles tendances nationales sur les déplacements domicile-travail.

Selon ces données, collectées de 2016 à 2020 auprès des communes de 10 000 habitants ou plus, **le vélo progresse** pour se rendre au travail (+8,33% en un an), davantage que les transports collectifs. La voiture? Elle régresse. Parmi les têtes d'affiche, Grenoble a dépassé Strasbourg avec **17,4% de part modale en 2018** contre 17,1 pour la capitale alsacienne. La région la plus cycliste? Contre toute attente, **la Guyane pointe en**

tête devant les Pays de la Loire et la région Grand Est. La plus forte progression est à placer à l'actif de l'Île-de-France.

Ces données brutes - non impactées par les confinements - sont à retrouver [ici](#) ; une synthèse livrant cinq enseignements majeurs a été publiée dans *Alternatives économiques* par Mathieu Chassignet, ingénieur Ademe pour les Hauts-de-France.

Dites-nous ce que vous lisez !

L'enquête sur les outils d'information et de communication numériques et imprimés du Club reste ouverte.

L'objectif? Connaître **vos attentes en informations** afin de faire évoluer le magazine *Ville et Vélo*, la newsletter hebdomadaire et le site internet. Nous vous remercions de répondre à ce court questionnaire (anonyme) de 5 minutes.

Vos réponses [ici](#)

NE PAS REpondre

La lettre du Club des Villes et Territoires Cyclables - 33 rue du Faubourg Montmartre 75009 Paris
tél 01 56 03 92 14 - fax 01 56 03 92 16 - info@villes-cyclables.org

